

Compte-rendu
Plénière comité pilotage
Projet éducatif territorial
14^{ème} séance – 17 novembre 2022 – 19h

Etaient présents

- Odile SÉGURET, *Adjointe au Maire chargée de l'enfance, du développement économique et de l'emploi*
- Bertrand PITAVY, *Vice-président de la Caisse des écoles. Conseiller municipal délégué chargé du suivi des actions développement durable dans les écoles et accueils de loisirs*
- Régis TOURNE, *Adjoint au Maire chargé de l'enfance et des sports*
- Selma BENYAGOUB, *chargé de mission au Cabinet du Maire*
- Sandrine BEYTOUT, *Directrice Générale Adjointe chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Vie sociale*
- Sébastien NOURRISSON, *Directeur Enfance Jeunesse*
- Kheira AYAD, *Directrice adjointe petite enfance et vie scolaire*
- Peter BATREAU, *Responsable du service des activités périscolaires*
- Hélène DUBREUIL, *Adjointe au responsable des activités périscolaires, coordinatrice des études, secrétaire de séance*
- Hinda PROTAT, *Directrice de l'accueil de loisirs Ouest maternel*
- Mickaël RAMALHO, *directeur de l'accueil de loisirs de Simone Veil*
- Sophie CAPO-CHICHI, *conseillère d'éducation populaire et de jeunesse représentant du SDJES 94*
- Marie-Christine GREINER, *Inspectrice de l'Education nationale*
- Carole MEHEUT, *Inspection de l'Education nationale*
- Stéphanie RAMPAL, *Inspection de l'Education nationale*
- Laure AYMERIC, *Directrice de l'école élémentaire de l'Ouest*
- Stéphanie BRIARD, *Directrice de l'école élémentaire du Sud*
- Joleyne LEBORGNE, *directrice de l'école maternelle du Nord*
- Marilyne LEMOINE, *directrice de l'école maternelle de l'Ouest*
- Blanche DUPRAZ, *Représentante APEVO OUEST*
- Sophie KAM PLATTER, *Représentante FCPE OUEST*
- Virginie FRAPPA, *Co-présidente référente maternelle C. Viénot*
- Sophie MONIER, *Co-présidente référente élémentaire est libération*
- Audrey BIANCHIN, *Présidente FCPE Vernaudon*
- Marie DUCOS, *Représentante FCPE est, référente est maternelle*
- Fatoumata DIALLO, *Représentante FCPE est, référente élémentaire est libération*
- Delphine GRETILLAT, *Présidente FCPE Sud*
- Anne-Claire BARRIERE, *Présidente APE Nord*
- Anne-Laure AULLAS, *Représentante APE Franklin Roosevelt (représente également Mr Charles GERARD, président APE Sud)*
- Benoit PLANE, *représentant FCPE Franklin Roosevelt*
- Coralie BORNICHE, *représentante APE Simone Veil*

Etaient absents

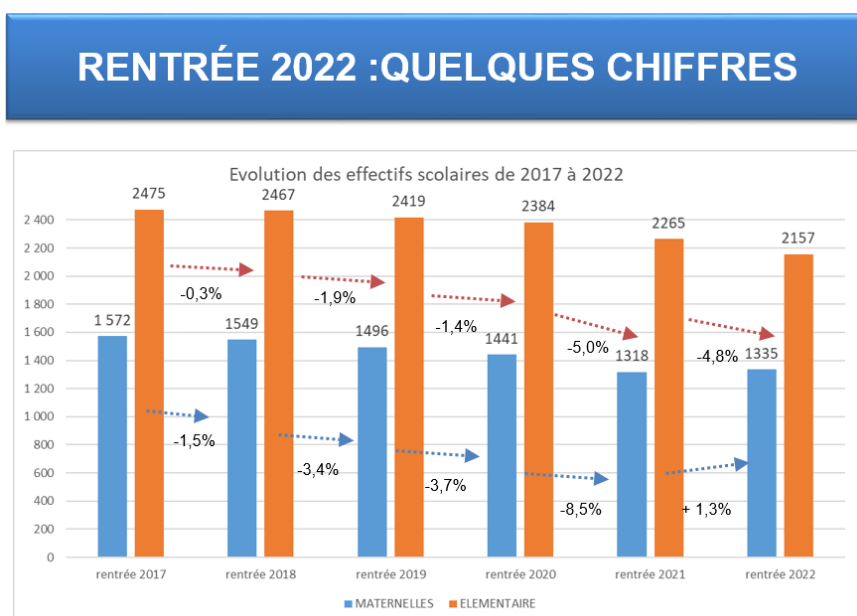
- Périne GOMY, *Directrice adjointe jeunesse périscolaire*
- Rachid MAZARI, *Conseiller territorial de la CAF du Val de Marne*
- Charles GERARD, *Président APE Sud*
- Maria GARCIA DE VIEDMA, *Inspection de l'Education nationale*

Madame Séguret ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence et fait un tour de table.

Madame Séguret présente l'ordre du jour.

1. Bilan chiffré de la rentrée scolaire 2022
2. Le groupe de travail le « *bien vivre ensemble* »
3. Elaboration d'une charte sur le « *bien vivre ensemble à l'école* »
4. Le groupe de travail « *développement durable* »
5. « **Savoir Rouler** » – « **savoir Nager** » : bilan et perspectives
6. Temps d'échanges

1.a Les chiffres de la rentrée scolaires 2022 (temps scolaires)



Madame Séguret précise que cette année scolaire s'inscrit dans un train décroissant des effectifs scolaires depuis la rentrée 2017. Elle présente ensuite les chiffres de la rentrée :

A la rentrée scolaire 2022, nous avons eu 3492 élèves de maternelle et élémentaire contre 3 583 élèves à la rentrée 2021 ce qui fait une diminution de 2.5%.

Nous avons 1335 élèves de maternelles ce qui correspond à une progression de 1.3% par rapport à la rentrée 2021. En ce qui concerne les élémentaires nous avons 2157 élèves à la rentrée 2022 contre 2265 à la rentrée 2021 ce qui cette fois-ci correspond à une diminution de 4.8%.

Si l'on se base sur les effectifs en maternelle, nous pourrions repartir sur une hausse des effectifs dans nos écoles ces prochaines rentrées scolaire ce qui pourrait stabiliser les effectifs et éviter les fermetures de classes qui sont difficiles à gérer tant pour les directions d'école, les familles et la Ville.

Entre les rentrées scolaires 2017 et 2022, nous avons une diminution de -15% d'élèves accueillis en maternelle et environ -13% d'élèves en en élémentaire.

Nous espérons que ce train reprenne une croissance favorable pour la stabilité et la continuité pédagogique des écoles.

1.b Les chiffres de la rentrée périscolaire 2022

Maternelles				
	sept-21	% par rapport aux effectifs scolaires	sept-22	% par rapport aux effectifs scolaires
matin	50	4%	34	3%
goûter	735	56%	732	55%
restauration	1118	85%	1115	84%
découverte /détente	479	36%	465	35%
mercredis	631	48%	733	55%
Elémentaires				
matin	50	2%	84	4%
restauration	1936	85%	1865	86%
Etudes	772	34%	772	36%
temps détente	300	13%	288	13%
mercredi	703	31%	699	32%

Madame Séguret présente les chiffres du périscolaire.

Le taux de fréquentation est un peu en baisse en maternelle et plutôt en progression en élémentaire, mais une fréquentation stable sur le nombre d'enfants accueillis sur les différents temps d'accueils.

Cela montre que nos équipes d'animateurs proposent des programmes équilibrés et satisfaisant pour les enfants et les familles qui ont recours à l'offre périscolaire proposé par la Ville.

Le marché de restauration est passé en 100% bio en matière de légumes, crudité, laitage, fromage, féculent, fruits, œuf (sauf pour les œufs coque) et le pain 1 fois par semaine.

Cette offre est appréciée par les familles ainsi que les ateliers qui sont proposés sur le temps méridien qui est d'un niveau satisfaisant.

Madame Séguret fait un aparté sur les cours ilots qui permettent d'intégrer la nature dans ces cours et de lutter contre le réchauffement climatique en les végétalisant le plus possible.

Les cours ilots représentent un investissement pour la Ville de 300 000€.

Les retours des enfants, des enseignants et des familles sont satisfaisants.

C'est un projet qui a été construit de façon collaborative avec la communauté éducative, enseignants, ATSEM, animateurs et enfants.

2023 sera l'année du bilan de l'utilisation de ces cours.

Madame Séguret remercie les enseignants pour leur participation sur le travail de concertation mené par madame Greiner.

Question de Madame Ducos : Je me demandais si les enfants fréquentaient plus la cantine par rapport à avant le COVID ou avant les changements des rythmes scolaires ou si c'est relativement équivalent ?

Madame Séguret répond que les effectifs sont stable. Monsieur Nourrisson ajoute que la fréquentation sur les mercredis est en hausse par rapport à avant le changement des rythmes scolaires.

Elle ajoute que c'est encore une année intermédiaire au vue du télétravail qui est mis en place. Madame Séguret félicite les accueils des loisirs pour leur travail qui est fournis toute l'année sur l'ensemble des temps d'accueils.

2.b Les groupes de travail : Bien vivre ensemble

Madame Séguret rappelle que c'est un axe qui a été choisi dans le cadre du PeDT et qui a été totalement investi par le corps enseignant et les équipes d'animation.

Intervention de Madame Protat, Directrice de l'accueil de loisirs de l'Ouest maternelle.

Cette année les accueils de loisirs ont été sollicités pour travailler sur l'axe du bien vivre ensemble mais cela fait des années que les accueils de loisirs sont sensibilisés au bien vivre ensemble avec des formations qui ont été proposés aux animateurs. Cette année des projets et des actions ont été mis en place à destinations des enfants de maternelle et d'élémentaire. Madame Protat énonce des exemples d'actions mises en place sur différentes thématiques :

- Actions autour du handicap par le biais de l'handisport et la sensibilisation aux différents handicap avec l'aide de l'association ODASS (Objectif Diversification Autour d'Actions de Sensibilisation). Les enfants ont pu tester différentes activités tels que le Ceci-foot, parcours à la canne blanche, initiation au braille. Une chanson et un clip ont été créés autour du handicap avec l'aide de l'association 9 trois quart. Le projet s'est conclu sur une soirée autour du handicap et l'interprétation de la chanson par les enfants. Le bilan est très positif.

Il y a également eu l'achat d'une mallette pédagogique permettant d'utiliser des éléments ressources pour mener à bien des jeux collectifs et de société. Un spectacle en langue des signes a également été mis en place.

- Actions autour de la coopération avec l'achat et mise en place de jeux de société sur la thématique. Les actions vont être pérennisées.
- Travail sur l'empathie avec la création d'un mur d'expression. Chaque trimestre une nouvelle fresque était réalisée sur ce thème-là.
- Actions sur la différence axée sur l'égalité fille/garçon le but étant de veiller et être attentif à un partage équitable des espaces extérieur pendant les jeux libres. Afin de travailler sur ce sujet des livres ont été achetés. Les animateurs ont créé des spectacles à destinations des enfants sur cette thématique.
- Action sur le quotidien avec la mise en place des règles de vie qui est une action qui a toujours était mise en place sur les accueils de loisirs. Les règles de vie ont été faite par les enfants sous une forme qu'ils peuvent comprendre de façon claire et positive afin de valoriser les enfants qui sont dans une démarche de bien vivre ensemble.
- Gestion des conflits avec des temps de travail avec les animateurs sur notamment la communication non violente. Il y a également eu l'aménagement de salles dédiées aux émotions dans le cadre de la gestion des conflits. Des spectacles ont également étaient mis en place par l'équipe d'animateurs à destination des enfants sur cette thématique. Un travail a également été fait sur la gestion des émotions suite à des bobos, (exemple : enfant qui se fait bousculer et comment soigner les émotions qui en découlent).

- [Les journaux BVE des accueils de loisirs](#)

Madame Protat apporte d'autres éléments en précisant que les accueils de loisirs ont également réalisés des journaux.

Un journal a été créé par les accueils de loisirs, avec une trame commune qui reprenait les points suivants : une page de garde au nom du centre, un grand jeu, un projet mis en lumière, un jeu de société (dit de coopération), le livre coup de cœur parmi les livres proposés par les parents d'élève, une ou plusieurs actions phares avec, une comptine chantée dans le centre et un petit jeu de dessin, tous cela était illustré par des photos.

Le contenu quant à lui était propre à chaque accueil de loisirs puisqu'il retraçait les actions mises en place.

Madame Séguret termine cette partie en remerciant les équipes d'animation pour leur investissement et leur volonté de s'emparer de cet axe du bien vivre ensemble qui est capital sur les temps de loisirs des enfants. Elle rappelle que le bien vivre ensemble ne se traduit pas uniquement par des interdictions mais par des actions éducatives et une ouverture à l'autre.

Monsieur Batréau présente le point suivant.

- **Ouvrages et jeux**

Les parents de l'association des parents d'élèves de Franklin-Roosevelt ont proposé une liste de livres qui étaient à dispositions des accueils de loisirs. 36 livres ont été achetés sur la thématique du bien vivre ensemble. Les parents avaient préparé des fiches de lectures.

Intervention de Monsieur Plane :

Nous avons la chance d'avoir deux psychologues dans l'association des parents d'élèves qui ont travaillé avec la directrice et mille pages qui nous a proposé d'autres livres. Les livres sélectionnés avait pour thématique le vivre ensemble, les émotions, les différences. Des fiches de lecture ont été faite avec le titre, l'auteur, les sujets abordés et des jeux qui pouvaient en découler.

Monsieur Batréau ajoute qu'un lien a été fait avec la médiathèque et qu'ils ont fait le même travail que celui réalisé par les parents d'élèves, afin de compléter la liste des ouvrages.

Les livres sont à disposition au service Enfance et Jeunesse et les équipes viennent régulièrement les emprunter.

Souvent les livres sont empruntés sur une période de deux mois afin de faire des activités en lien avec cet ouvrage de référence.

Des jeux de société ont également été achetés autour du bien vivre ensemble et ont été distribués aux accueils de loisirs.

Questions de Mme Barrière, nouvelle parents d'élève qui souhaite savoir où le journal est disponible ?

Monsieur Batréau indique que le journal a été distribué en version papier aux parents des enfants présents les mercredis.

Mme Barrière souhaite savoir s'il est possible d'avoir accès au journal en format numérique ?

Madame Séguret lui répond qu'il y avait eu débat lors des groupes de travail mais rappelle la lecture sur papier est plus pédagogique. Mais que bien sur le côté numérique est à réfléchir, car dans le cadre du développement durable nous ne pouvons pas faire des photocopies à outrance.

Monsieur Batréau rappelle que c'est l'année de lancement, de mise en place et que le projet a vocation à évoluer et que peut-être on arrivera au numérique.

Mme Ducos pose une question afin de savoir si les mêmes axes de travail de bien vivre ensemble continueront d'être travaillés ?

Madame Séguret, lui répond que les axes seront déclinés de façon différentes tous les ans sur les accueils de loisirs.

Mme Dupraz s'exprime ensuite sur le sujet de l'égalité fille garçon. Elle est membre de la Mission fille garçon de l'Académie de Paris.

L'égalité fille/ garçon est un sujet pris très au sérieux dans le 2nd degrés contrairement au 1^{er} degrés où c'est un sujet peu présent.

Elle précise qu'il est possible d'avoir des référents au sein des équipes de l'éducation nationale, cette année une expérimentation est menée afin de labéliser 5 écoles dans le Val-de-Marne. Elle indique que des formations sont également disponibles pour les équipes des accueils de loisirs, notamment concernant la répartition des espaces.

Suite à une demande d'un parent, vous trouverez ci-contre la liste des jeux coopératifs sur le bien vivre ensemble :

- Feelings
- Magic Maze
- Le monstre des couleurs
- Je découvre les émotions

Ainsi que la liste des livres : *Akim court* de Claude K.Dubois- *Arngento de le petit poisson* de Paul Kor – *Billy et le gros dur* de Catharina Valckx- *Bonhomme* de Sarah V et Claude K.Dubois – *Ceux qui décident* de Lisen Adbridege – *Charlie* de Quentin Gréban – *Colibro* de Céline Delabre - *Cyril et Pat* d' Emily Gravett – *Et avec Tango nous voilà trois* de Justin Richardson et Peter Parnell – *Flon-Flon et Musette* d' Elzbieta – *Heu-reux* de Christian Voltz – *Jean à deux mamans* d'Ophélie Texier-

L'une et l'autre d' Anne Crausaz – *La couleur des émotions* d' Anna Llenas – *La fête de Billy* de Catharina Valckx – *La maison dans les bois* d'Inga Moore – *La robe de Fatou* de France Quatromme et Mercè Lopez – *Le chien, le lapin et la moto* de Kate Hoefler et Sarah Jacoby – *Le petit livre pour bien vivre ensemble* de Stéphanie Duval, Sandra Laboucaire et Océane Meklemberg – *Le voyage d'Oregon* de Rascal et Louis Joos – *Maman ours à la rescousse* de Ryan T.Higgins – *Mon ami Jim* de Kitty Crowther – *Mon ami* d'Astrid Desbordes et Pauline Martin – *Nanuq, les milles vies d'un Inuit* de Marie-France Ehret – *On est les champions* de Bernard Ciccolini – *On ne mord pas titou* de Christine Naumann-Villemin et Marianne Barcilon – *Ours veut écrire une histoire* de Claire Freedman et Alison Friend – *Pourquoi tu pleures* de Michaël Escoffier et Maud Legrand – *Quand Floroca prend son violon* de Gerda Muller – *Quand tout vas mal* de Frann Presten- Gannen – *Quel égoïste* de Clare Helen Welsh et Olivier Tallec – *Qu'est-ce qui rend la vie belle* de Marie-Agnès

Gaudart et Thierry Dedieu – *Tyranno le terrible* d’Hans Wilhelm – *Un air de famille* de Béatrice Boutignon – *Un peu beaucoup* d’Olivier Tallec – *Questions réponses : Vivre ensemble* édition Nathan.

Mme Ducos demande si les adultes continuent à être formés ?

Madame Séguret lui répond que les formations sont essentielles. Des formations BAFA (Brevet d’Aptitude aux fonctions d’animateurs) sont organisées ainsi que des formations BAFD (Brevet d’Aptitudes aux fonctions de Directeur) et BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sport). Des formations internes. Sont également mises en place.

Monsieur Batréau complète en précisant que depuis 2 ans l’un des objectifs est d’augmenter les départs en formations. Cette année il y a eu 36 personnes qui sont partis en stage général du BAFA qui est la 1^{ère} partie du stage BAFA. Cette formation est ouverte à l’ensemble des animateurs même à ceux qui ne travaillent que sur le temps méridien.

Pour les formations sur des thématiques précises, elles sont organisées sur le terrain. Les contenus de formation sont adaptés au besoin de chaque structure qui est différent.

- Bilan des interventions des Jeunes Ambassadeurs des Droits à l’Egalité (JADE)
Intervention de Peter Batréau,
Qui sont les JADE ?

Âgés de 16 à 25 ans, les JADE sont les jeunes ambassadeurs et ambassadrices des droits. Formés et encadrés par le Défenseur des droits, ils réalisent une mission de service civique de 9 mois auprès de l’institution afin de sensibiliser les enfants et les jeunes aux droits.

Les JADE ont un triple objectif

- 1 | PROMOUVOIR les droits de l’enfant ainsi que l’égalité et la non-discrimination
- 2 | INFORMER sur le rôle et les compétences du Défenseur des droits
- 3 | SENSIBILISER aux droits, développer l’esprit de citoyenneté

Les JADE interviennent dans les établissements scolaires ainsi que dans les accueils de loisirs sur l’ensemble du territoire national.

L’an dernier, de mai à juin, il y a eu 6 interventions sur 2 structures : Sud et Simone-Veil élémentaire, ce qui a représenté 3 interventions les mercredis sur chaque structure.

Cette année, nous allons développer le dispositif sur les maternelles et élémentaires sur davantage de centres de loisirs.

Madame Séguret ajoute que c’est un partenariat de qualité, le parrainage entre un jeune du service civique et les enfants permet d’avoir une autre écoute que lorsque c’est un adulte qui interpelle les enfants à ce sujet.

Mme Bianchin pose une question : C’est un partenariat qui est développé uniquement sur les mercredis ? Pourquoi on ne pourrait pas l’étendre sur les temps méridiens afin de toucher un plus grand nombre d’enfants ?

Monsieur Batréau répond que les JADE ne sont disponibles qu’à partir de janvier et que leur activité demande du temps et des espaces adaptés, par conséquent les groupes sont constitués de 10 à 20 enfants. Le temps du midi n’est donc pas un temps qui est approprié pour cela, de plus on n’impactera pas plus d’enfants sachant que le nombre d’enfants est limité. Les groupes sont pleins et les enfants sont intéressés.

- Actions scolaires
Intervention : Mme Greiner

Les projets d'écoles ont été présentés lors des conseils d'écoles. Dans les projets d'école sont développés 3 à 4 axes dont l'axe développement durable qui est développé dans toutes les écoles de Vincennes.

Mme Greiner a conduit des interventions en mai juin pour les directeurs et en octobre pour les enseignants sur la thématique.

Le ministère a mis en place un questionnaire à destination des parents et des enseignants afin de mesurer quel était le ressenti du bien être à l'école.

Les directeurs sont très attachés à la question du bien vivre ensemble.

Il y a la présence de règlement intérieur qui définit un ensemble de points comme le terme de sanction, garde-fou du climat du cadre scolaire.

Un travail partenarial a également été mené autour des cours ilots avec le CAUE qui a proposé des formations de 18h pour les équipes enseignantes.

De plus, la circonscription de Vincennes est labélisée « ensemble d'établissement sur le développement durable niveau 3 », quasiment toutes les écoles sont labélisées.

Mme Greiner rappelle les différences de label :

Niveau 1 : participation au minima d'une classe

Niveau 2 : formation des enseignants

Niveau 3 : avoir un comité de pilotage, communiquer et valoriser les actions mises en place.

L'école Joseph-Clouet est en niveau 3, pour l'exemple.

5 formations ont été mises en places autour du développement durable.

L'égalité fille / garçon va être travaillée via les apprentissages fondamentaux. Idem pour ce qui concerne le harcèlement, qu'est-ce qu'être un harceleur ? une victime ? C'est un sujet que le nouveau ministère veut mettre en avant.

Madame Séguret conclut la partie consacrée au bien vivre ensemble et invite les parents qui souhaitent participer au groupe de travail à se rapprocher de Madame Dubreuil.

[3.Elaboration d'une charte sur le « bien vivre ensemble à l'école »](#)

Madame Séguret présente l'idée de création d'une charte, idée qui est ressortie lors des différents groupes de travail.

Ce projet permettra d'élaborer un document qui pourra être décliné sur les écoles et les centres de loisirs.

Il est à noter que certaines problématiques sont apparues autour du climat scolaire et périscolaire nécessitant un travail de réflexion avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, afin de réfléchir à ce qui peut être mis en place pour prévenir certains débordements et revenir à un climat plus serein, plus apaisé.

Madame Séguret invite les parents (2 à 4) à s'investir dans ce projet où sera présent deux directions scolaires, deux directions de centre de loisirs et M. Vanlair qui représentera les ATSEM.

Mme Beytout complète en indiquant que ce projet fait suite à différents constats de tension dans les relations, que ce soit entre les directions d'école et les parents, les parents entre eux, les parents et les enseignants, les enfants avec les enseignants.

Le principe de cette charte est de réfléchir aux outils pouvant permettre de remettre du liant, du respect et du savoir-vivre ainsi que du l'écoute. L'objectif est de retrouver des relations plus sereines. Par exemple, la question des groupes WhatsApp est un sujet car suivant l'utilisation qui en est faite cela peut avoir des impacts sur la vie de l'école, sur les enfants, sur les enseignants, sur les animateurs, sur les ATSEM.

Madame Séguret précise que c'est une démarche importante pour faciliter un climat serein et apaisé afin de préserver la qualité de vie dans les écoles ce qui engendre des apprentissages sereins.

2.a Les groupes de travail : développement durable

M. Pitavy rappelle rapidement le travail mené par le groupe de travail sur le développement durable qui a débuté l'an passé, travail qui s'est concrétisé par un évènement « éco-village » qui a lieu en début juillet, l'installation de composteurs et un travail sur les perturbateurs endocriniens.

○ Retransmission des travaux 2021-2022

Intervention de Mme Blanche DUPRAZ, élue APEVO à l'école Joseph-Clouet qui détaille les différentes actions mise en place au sein du groupe de travail.

Tout d'abord l'initiative du « cartable vert » qu'il conviendrait de développer en le rendant accessible à davantage de familles.

- Un défi éco-citoyen a eu lieu le 2 juillet, organisé par les accueils de loisirs avec des stands, des animations et partenaires extérieurs. Les équipes d'animation étaient très investies et les parents et enfants étaient content d'y aller. Le bilan est très positif.
- L'acquisition de jeux de société.
- Une réflexion sur les bonnes pratiques concernant les perturbateurs endocriniens (quel maquillage a utilisé ? la gestion des fournitures en générale, les produits de nettoyage à utiliser et quels composants)

Un cabinet a été mandaté pour faire un bilan et des recommandations afin d'accompagner les différents services vers de meilleures pratiques.

- Installation de composteurs dans toutes les écoles avec une formation pour les équipes par deux maîtres composteurs. Les parents d'élèves avaient demandé que cette formation ne concerne pas uniquement les accueils de loisirs mais également les équipes enseignantes.

Les maîtres composteurs se rendent dans tous les écoles pour faire des points d'étapes.

Les composteurs sont installés dans un lieu partagé école et accueil de loisirs.

- Transversalité entre les axes développement durable et le bien vivre ensemble par rapport à l'égalité fille/garçon.

Une question est posée concernant le « cleanworld » qui est une marche organisée pour nettoyer le bois de Vincennes

Madame Séguret lui répond que cet évènement pourrait être travaillé l'année prochaine.

Toutefois, si les associations de parents d'élèves souhaitent le mettre en place dans leur école dès cette année cela est tout à fait possible.

Monsieur Batréau indique que cela peut être intéressant de le mettre en place sur les accueils de loisirs les mercredis en lien avec Madame Protat.

Madame Greiner sollicite les parents afin qu'ils participent à l'opération « ma cour c'est du propre » qui a pour principe zéro déchets, des goûters sans déchets ou en les limitant.

○ **Bilan de l'évènement « éco-village » du 2 juillet 2022**

Intervention de Peter Batréau, responsable du service des activités périscolaires

Chaque année a lieu un évènement élémentaire. L'année dernière une nouvelle formule a été mise en place autour de la thématique du développement durable.

Ainsi, un village a été installé sur le parvis de la mairie avec une quinzaine de stands proposant des activités manuelles, des expositions, des jeux sportifs et également un spectacle.

Environ 350 familles ont participé à cet évènement et ont fait de bons retours.

○ **Installation et mise en route des composteurs : point d'étape**

Intervention d'Hélène Dubreuil, responsable adjointe du service des activités périscolaires et coordinatrice des études

Il existe un partenariat avec le Territoire Paris Est Marne & Bois qui nous permet de bénéficier de l'accompagnement de maîtres composteurs dans la mise en place des composteurs. Cette mise en place s'effectue en 3 phases coordonnées par les maîtres composteurs en lien avec le service périscolaire.

- une phase de diagnostic qui a débuté en mars 2022 et qui a été réalisé sur l'ensemble des écoles

- une phase d'installation-formation. Les maîtres composteurs se rendent sur les écoles, installent les composteurs et forment un groupe d'enfants qui fait le relais auprès des autres enfants

- une phase de visite : environ 2 mois après l'installation puis tous les 3 mois pour réaliser un bilan.

Madame Leborgne, souhaiterait que le maître composteur vienne sur un temps scolaire et pas sur les mercredis afin de créer un lien entre l'école et le centre de loisirs.

Madame Dubreuil, lui répond qu'en effet, les précédents rendez-vous ont été pris un mercredi mais qu'il est tout à fait possible de fixer des rendez-vous sur les temps méridiens.

Une précision est demandée pour l'école du Sud où le compost est installé dans un endroit pas adapté aux enseignants. Une demande est faite pour qu'il soit installé dans un lieu commun et accessible à tous.

Monsieur Batréau répond que le centre du sud a un projet plus global en partenariat avec l'école dans lequel est intégré le composteur et que son lieu d'installation est en cours de réflexion.

○ **100% bio dans les restaurants scolaires**

Intervention Monsieur Pitavy sur la mise en place d'un nouveau marché depuis le mois d'août avec des points forts tel que :

- 100 % bio pour les laitages, les fruits, les légumes et les œufs.
- « Label rouge » pour toutes les viandes et le poissons

La Ville exerce un contrôle très fort auprès du prestataire afin de s'assurer du respect du cahier des charges.

Le transport des aliments en liaison froide (repas arrivants froids sur la structure et mis en chauffe à l'arrivée) est réalisé maintenant en bac inox et non plus en barquette en plastique.

○ **Lutte contre les perturbateurs endocriniens : point d'avancée**

Intervention de Monsieur Batréau

La Ville s'est engagée dans une démarche de santé environnementale dans les structures petite enfance et scolaires.

Le cabinet ALICSE s'est vu confié la mission de faire un audit sur les perturbateurs endocriniens notamment au sein des écoles.

Une visite de l'accueil de loisir/école Ouest élémentaire a eu lieu le 26 mars 2022.

Durant cette visite divers pratiques ont été pointés sur différents point :

- produits et pratiques pour le ménage des locaux
- produits et stockage du matériel pédagogique
- le fonctionnement du bâtiment (ventilation, prise électrique, mur effrité, etc ...)
- le matériel et pratique de la cuisine

Une semaine de sensibilisation auprès des adultes a été faite du 9 au 13 mai 2022 et une autre semaine est prévue prochainement afin de mettre en place des actions pour atteindre les objectifs fixés.

Objectifs fixés auprès des accueils de loisirs

- Sensibiliser les équipes d'animation sur la présence des perturbateurs endocriniens
- Identifier les perturbateurs endocriniens
- Diminuer leur présence sans impacter les actions pédagogiques

Action à mettre en place

- Ne plus généraliser l'utilisation des maquillages (le garder pour les grands événements)
- Identifier les canapés et les matelas de gym en plastique déchirés / ouverts. Prévoir leur remplacement
- Jeter les produits qui ont décantés (séparation du produit en plusieurs couches). Exemple : les pots peintures stockés depuis longtemps
- Jeter les bidons / bouteilles de produits qui n'ont plus de bouchons
- Réduire et trier les réserves sur les stockages de cartons et matériaux plastiques
- Aérer régulièrement les espaces

Le choix d'avoir organisé ces semaines de sensibilisation pour les équipes d'animation, est le meilleur moyen de sensibiliser les équipes.

La répétition régulière de ces semaines sur le long terme sera le meilleur moyen d'arriver à sensibiliser les équipes et ainsi de permettre la mise en place de pratique en adéquation avec l'envie de réduire la présence de perturbateurs endocriniens au sein des accueils de loisirs.

Les bilans des actions montrent qu'une très grande majorité d'actions a pu être réalisée.

Mais ce bilan est à contrebalancer avec plusieurs faits :

- Certains produits/matériaux sont des bases de l'animation, il est difficile de revenir en arrière. Les animateurs ont été formés pendant des années sur le fait d'utiliser des produits de récupération (bouteilles en plastique, carton, etc ...)
- L'attachement de la part des équipes d'animation sur des décors et gros travaux manuels effectués avec les enfants, rend difficile les actions de s'en séparer.

De plus, une conférence de sensibilisation est prévue le 29 novembre à destination des divers acteurs présents au sein des écoles et des crèches.

Madame Monier demande s'il y a des informations transmises aux familles sous forme d'un guide sur les bonnes pratiques ?

Madame Beytout lui précise que nous sommes au début de la démarche, au stade de l'analyse, la sensibilisation, la formation et la mise en place d'actions en interne

Mais il est prévu, sur le long terme une campagne de sensibilisation à destination de l'ensemble des Vincennois.

○ **Actions scolaires**

Intervention de Madame Greiner

Le ministère a recommandé de développer la pratique d'activité physique quotidienne, avec la pratique d'activité physique 15 minutes par jour.

Madame Briard ajoute que ce ne sont pas 15 minutes d'EPS mais 15 minutes où les enfants peuvent bouger son corps sous différentes manières. Ces 15 minutes sont réparties de façon assez souple et peuvent être inclues dans les apprentissages.

4.a « Savoir rouler » - : bilan et perspectives

Bilan de l'année 2021/2022

Intervention : IEN – Mme Meheut

Le savoir rouler et nager ont été lancés par le ministère dès 2019 et mis en place à Vincennes en 2021.

Différentes classes y ont participé au « savoir rouler »

- 5 classes de CP et 3 classes CP/CE1 ou CP/CE2
- 2 classes par semaine pour un total de 10 heures avec pour objectif savoir pédaler, savoir circuler, savoir rouler à vélo afin de permettre de donner de l'autonomie aux élèves.
- Les ateliers étaient menés par deux éducateurs de l'UCPA qui est agréée pour mettre cette action en place. L'UCPA a fournis les vélos et les casques adaptés aux enfants.

Les enfants ont fait du vélo dans un premier temps dans la cour de l'école, puis sur le plateau Georges et enfin sur les pistes cyclables du bois de Vincennes.

Le bilan de ce dispositif est positif.

De ce fait, il sera reporté à l'identique sur l'année 2022 -2023 avec la participation de 7 classes de CP/CE1 sur la période Mars/avril 2023.

Madame Capo-Chichi demande si du côté périscolaire nous serions intéressés pour participer à ce dispositif ?

Monsieur Batréau lui répond que des actions sont mises en place mais pas dans la même envergure à ce jour.

Madame Capo- Chichi l'informe qu'une personne du service de la personne dans le service de la SDJES porte ce dispositif concernant les accueils collectifs de mineurs.

Mme Dupraz demande s'il y a la possibilité avec les JO de Paris 2024, de mettre en place des partenariats ?

Mme Meheut ce dispositif a été lancé par le gouvernement en lien avec les Jeux olympique.

4.b « Savoir nager » : bilan et perspectives

Bilan 2021/2022

Intervention : IEN – Mme Meheut

D'après une enquête du ministère le nombre de noyade est très important pour les enfants de moins de 6 ans d'où l'importance de mettre en place ce dispositif.

Ce dispositif qui se nomme également « aisance aquatique » a concerné 4 classes de grandes sections avec 10 séances réparties sur 2 semaines au mois de juin. C'est un stage massé avec des séances rapprochées (tous les jours en demi-journée)

Ce dispositif a pour objectif : entrer dans l'eau, se laisser flotter, se déplacer et sortir de l'eau.

Il n'y a pas de test final. Les étapes sont franchies au fur et à mesure sans notion de test de passage ; l'important est que l'enfant prennent plaisir à rentrer dans l'eau. Ce dispositif se passe en grande profondeur et sans matériel de flottaison.

Lors de ces séances l'encadrement est renforcé, par la présence en nombre des maitres-nageurs et la présence dans l'eau des enseignantes.

Madame Séguret clôt la séance en soulignant que PEDT est un projet éducatif qui rassemble l'ensemble des acteurs éducatifs et qui rayonne au niveau des actions mise en place.

Madame Séguret remercie l'ensemble des intervenants.

Levée de la séance à 21h30.